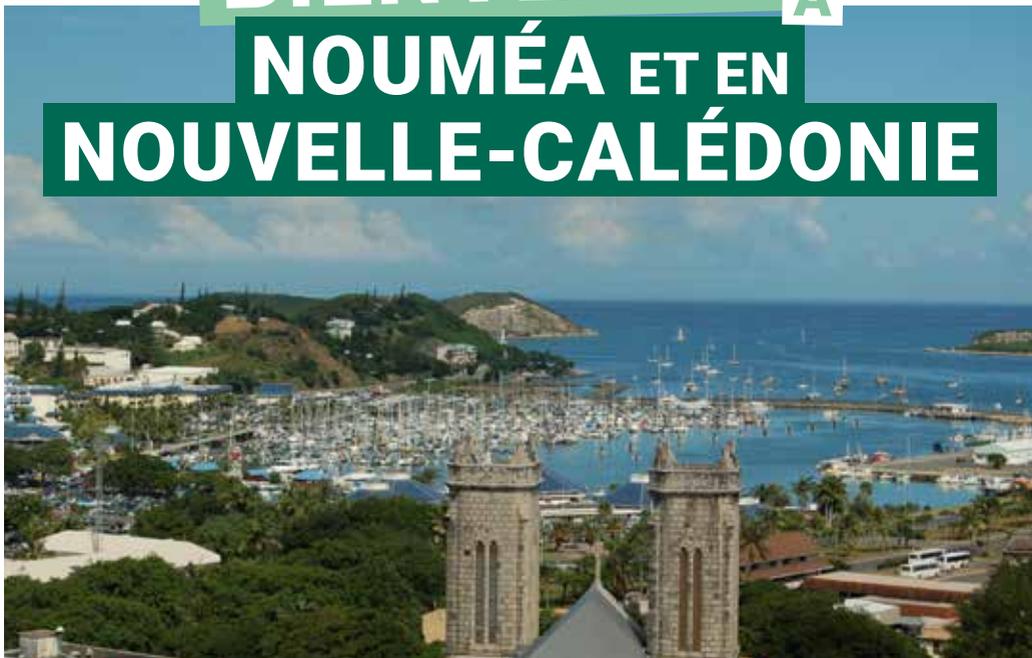


À LA DÉCOUVERTE DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
Nouvelle-Calédonie et vous
fait **découvrir Nouméa, votre
nouveau lieu de vie.**

BIENVENUE À NOUMÉA ET EN NOUVELLE-CALÉDONIE





L'ARRIVÉE À NOUMÉA /

♦ L'accueil à l'Université de la Nouvelle-Calédonie

À l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC), votre interlocuteur principal est la Direction d'Appui à la Recherche, au Rayonnement et aux Études Doctorales (DARRED).

Adresse : Campus de Nouville, 145 avenue James Cook, 98800 Nouméa.

Contact : 687 290 480 ou international@unc.nc

L'aéroport international de la Tontouta se trouvant à une heure de voiture de Nouméa, l'UNC met en place un service de navette gratuit pour tous les étudiants internationaux à condition de prévenir préalablement du jour et de l'heure de l'arrivée.

Une fois sur place, vous pouvez aussi vous adresser à la **Maison de l'Étudiant** de Nouvelle-Calédonie qui offre différents services à tous les étudiants.

Adresse : 4 rue Félix Raoul Thomas, Île Nou - Nouville, 98800 Nouméa.

Accueil : un guichet d'information est ouvert du lundi au jeudi de 7h30 à 12h et de 12h30 à 16h, et le vendredi de 7h30 à 12h et de 12h30 à 15h.

Contact : 687 290 057 ou maison-etudiant@unc.nc

Site : <http://www.maisondeletudiant.nc/>

Attention : l'enseignement en Nouvelle-Calédonie suit le calendrier austral, avec le premier semestre débutant en février et le second semestre débutant en juin : <https://unc.nc> > International et partenariats > Mobilité entrante > Calendrier austral.

Pour en savoir plus, consultez les **pages dédiées aux étudiants internationaux**, en échange ou hors échange, sur le site web de l'Université : <https://unc.nc> > International et partenariats > Mobilité entrante > Préparation du séjour et accueil.

♦ L'accueil des chercheurs et doctorants

À l'Université de Nouvelle-Calédonie, les chercheurs et les doctorants doivent également s'adresser à la Direction d'Appui à la Recherche, au Rayonnement et aux Études Doctorales (voir plus haut).

♦ L'accueil dans les autres établissements

Pour avoir plus d'informations, rendez-vous directement sur le site internet de votre établissement d'accueil.

♦ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



LE LOGEMENT EN NOUVELLE-CALÉDONIE /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par la Maison de l'Étudiant en partenariat avec la SIC (Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie), résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

• Le site internet de l'Université de la Nouvelle-Calédonie fait le point sur l'offre publique en matière de logement pour les étudiants : <https://unc.nc> > Vie étudiante > Campus > Se loger.

• La Maison de l'Étudiant de Nouméa édite un livret contenant notamment des solutions logement dans l'île.

À télécharger sur le site (Livret MDE, bas de page gauche) : <http://www.maisondeletudiant.nc> > Logement.

La Maison de l'Étudiant propose également sur son site des **petites annonces** de propriétaires privés pour des logements étudiants : <http://www.maisondeletudiant.nc> > Logement > Les annonces locatives.



• La SIC (Société immobilière de Nouvelle-Calédonie) publie un petit guide destiné aux étudiants qui cherchent un logement :

<http://www.sic.nc/wp-content/uploads/2016/12/JE-CHERCHE-UN-LOGEMENT-ETUDIANT.pdf>

- Le Centre Information Jeunesse de Nouvelle-Calédonie (CIJNC), coordinateur du réseau Information Jeunesse en Nouvelle-Calédonie (plus de 20 Points et Bureaux Information Jeunesse répartis sur toute le territoire), donne des informations et des conseils sur le logement :
- <http://information-jeunesse.nc/>
- <https://www.facebook.com/CentreInfoJeunesse/>

QUELQUES CONSEILS

◆ Se loger pour quelques jours

- L'Auberge de Jeunesse de Nouméa, proche du centre-ville.

Adresse : 51 bis rue Pasteur Marcel Ariège, 98800 Nouméa.

Contact : 687 275 879 ou

reservation@aubergesdejeunesse.nc

Site : <https://aubergesdejeunesse.nc/noumea/>

- Pour d'autres types de résidences de courte durée, utilisez le moteur de recherche du site de l'Office de Tourisme de Nouvelle-Calédonie : <https://www.nouvelcaledonie.travel/fr/> > Organiser son voyage > Hébergements.

◆ Se loger pour une longue période

- Les logements étudiants gérés par la Maison de l'Étudiant.

Adresse : 4 rue Félix Raoul Thomas, Île Nou - Nouville - 98800 Nouméa.

Contact : 687 290 057 ou maison-etudiant@unc.nc

Site : <http://www.maisondeletudiant.nc/>

C'est la Maison de l'Étudiant qui gère aussi le restaurant universitaire et la cafétéria sur le campus de l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

- Les plateformes de logements privés

Des offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont disponibles en Nouvelle-Calédonie.

Consultez les **sites spécialisés** et les **agences immobilières locales**, comme par exemple :

- <https://www.immobilier.nc/>

- <https://www.noumea-immobilier.nc/>

- <http://www.limmo.nc/>

- <https://housinganywhere.com>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org > S'organiser > Logement.

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

vous propose d'évaluer vos droits :

32 30 ou www.caf.fr

◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

À l'Université de la Nouvelle-Calédonie, une

Cellule d'accompagnement spécifique accueille les étudiants en situation de handicap, qu'il soit temporaire ou permanent : <https://unc.nc> > Vie étudiante > Cellule d'accompagnement spécifique.

La cellule d'accompagnement spécifique (CASE)

est aussi une cellule d'écoute (permanence psychologique) et un dispositif d'aide sociale d'urgence.



LES DÉPLACEMENTS EN NOUVELLE-CALÉDONIE



L'aéroport international de la Tontouta est situé à une heure de route de Nouméa : <https://www.cci.nc> > Aéroports.

L'Université de la Nouvelle Calédonie met en place **un service de navette gratuit** pour tous les étudiants internationaux (prévenir l'UNC du jour et de l'heure de l'arrivée).



Sur le territoire central de la Nouvelle-Calédonie (Grande Terre), il existe deux réseaux de bus principaux :

- le réseau urbain du Grand Nouméa, Karuïa Bus (9 lignes principales, tarif étudiant avec le **Pass'Jeun's**) : <http://www.karuibus.nc/>
- le réseau d'autocars interurbains, le RAI (25 lignes) : <http://rai.nc/>



Pour le co-voiturage, consultez par exemple les sites collaboratifs :

- site gouvernemental : <https://www.kedia.nc/>
- site communautaire : <https://www.covoiturage.nc/>



Pour être plus autonome et si vous êtes sportif, vous pouvez louer un vélo auprès de loueurs privés, comme par exemple Nouméa Fun Ride : <https://en.funride.nc/>



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Plus d'informations et cas particuliers sur : <https://www.campusfrance.org> > S'organiser > CVEC.

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

Attention ! La réglementation relative à l'entrée et au séjour de plus de 3 mois des étrangers en Nouvelle-Calédonie est différente de celle qui est applicable en France métropolitaine et dans les autres départements et collectivités d'Outre-mer.

Pour en savoir plus, contacter le Haut-commissariat de la République française en Nouvelle-Calédonie (Bureau des Étrangers et de la Nationalité), par mail : etrangers@nouvelle-caledonie.gouv.fr ou par téléphone au 687 230 329 (de 8h à 12h et de 13h30 à 15h45).

◆ Se renseigner

• Pour les étudiants de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, s'adresser à la Direction d'Appui à la Recherche, au Rayonnement et aux Études Doctorales (DARRED) qui est votre principal contact.

Adresse : Campus de Nouville, 145 avenue James Cook, 98800 Nouméa.

Contact : 687 290 480 ou international@unc.nc

• Pour les étudiants des autres établissements, s'adresser au Service de la Vie étudiante ou au Service des Relations internationales.

• Auprès du Haut-commissariat de la République française en Nouvelle-Calédonie (Nouméa), à l'accueil du bureau des étrangers et de la nationalité.

Adresse : 9 bis rue de la République, 98800 Nouméa.

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h à 12h15.

Contact : 687 230 329 (de 8h à 12h et de 13h30 à 15h45) ou etrangers@nouvelle-caledonie.gouv.fr

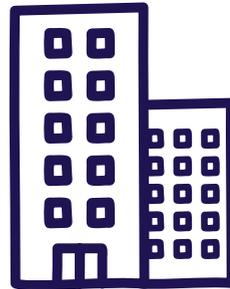
Site à consulter impérativement :

<http://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr> >

Démarches administratives > Accueil des étrangers

> Conditions de séjour des étrangers en Nouvelle-Calédonie

• Pour en savoir plus sur les droits et obligations : www.service-public.fr > Étranger > Titre de séjour et document de circulation



LA VIE PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Nouméa.**

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : <https://www.service-public.fr> > Argent > Comptes bancaires (droit au compte).

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé.

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas de l'Université de la Nouvelle-Calédonie qui dispose d'un Service de santé implanté à la Maison de l'Étudiant.

Adresse : 4, rue Félix Raoul Thomas,
Île Nou – Nouville, 98800 Nouméa.

Accueil : du lundi au jeudi de 17h à 19h.

Contact : 687 290141 ou

servicemedical.mde@univ-nc.nc

Site : <http://www.maisondeletudiant.nc> > Santé/
social > Santé.

Pour les étudiants inscrits dans d'autres établissements, se renseigner sur place.

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

Pour plus d'information, s'adresser à la **Maison des Étudiants** qui a édité un dépliant sur la couverture complémentaire spécial étudiants : <http://www.maisondeletudiant.nc> > Santé/social > Santé, colonne de droite Téléchargements : dépliant MDF.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Secours en mer : 16.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

ASSURER SON LOGEMENT

En France métropolitaine, tout comme dans la collectivité de Nouvelle-Calédonie, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque, d'une mutuelle ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir !

Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :
- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecolesdete.campusfrance.org>
- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France métropolitaine, tout comme dans la collectivité de Nouvelle-Calédonie.

Attention ! Pour travailler en Nouvelle-Calédonie, un ressortissant étranger doit tout d'abord obtenir une autorisation qui est délivrée par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie.

En savoir plus : <https://service-public.nc> >

Particuliers > Travail > Emploi > Conditions de travail et Travailleurs étrangers.

Sous certaines conditions, certains jobs d'été peuvent être accessibles aux étudiants étrangers : <https://service-public.nc> > Particuliers > Travail > Emploi > Insertion professionnelle et Dispositif job d'été.





LES SORTIES À NOUMÉA /

PRATIQUER UN SPORT

Dans votre établissement, vous pouvez avoir accès aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

À l'Université de la Nouvelle-Calédonie, le Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives (SUAPS) offre de multiples possibilités pour pratiquer un sport, quel que soit votre niveau : <https://unc.nc> > Vie étudiante > Sport.

• **La Ville de Nouméa** dispose d'un Service municipal des Sports qui développe de nombreuses activités sportives et de plein air : <https://www.noumea.nc> > Sport et plein air.

• **Le Gouvernement de Nouvelle-Calédonie** initie différentes opérations et soutient de multiples actions dans le domaine sportif : <https://gouv.nc> > Les actualités > Jeunesse et sports.

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus, renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ou consultez les sites : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

À l'Université de la Nouvelle-Calédonie, des associations étudiantes animent le campus : <https://unc.nc> > Vie étudiante > Associations d'étudiants.

La **Maison de l'Étudiant** propose une liste des associations qu'elle héberge (dont quelques associations d'étudiants internationaux) : <http://www.maisondeletudiant.nc> > Vie de l'étudiant > Associations étudiantes.

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Cinémas, concerts, théâtres, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps.

Pour en savoir plus, consulter le site de la Ville de Nouméa : <https://www.noumea.nc> > Culture et loisirs > Événements festifs.

À l'Université de la Nouvelle-Calédonie, tout au long de l'année, le campus vit au rythme de sa saison culturelle (théâtre, cinéma, expositions, conférences, concerts) : <https://unc.nc> > Vie étudiante > Culture.

Pour se distraire ou se cultiver à Nouméa, on trouve : - des cinémas répartis sur le territoire, avec des

salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), dont une salle d'Art et d'Essai, le Cinéma d'ici et d'ailleurs, dans le Ciné City de Nouméa : <https://www.cinemadicietailleurs.nc/>

- 4 grands musées au centre-ville auxquels s'ajoutent le centre culturel Tjibaou et d'autres musées à découvrir en Brousse :

<https://www.nouvellecaledonie.travel> > Vivre la Nouvelle-Calédonie > Culture > Les musées.

- 4 salles pour les arts vivants, 8 maisons municipales de musique, une école de cirque et différents centres culturels, dont un important Centre d'art polyvalent :

<https://www.noumea.nc/centre-dart>

- une dizaine de librairies à Nouméa, dont la librairie Calédo Livres, spécialisée dans la littérature d'Océanie.

- 2 grandes médiathèques municipales (<https://www.noumea.nc> > Culture et loisirs > Lecture)

- la Bibliothèque Universitaire de l'Université (<https://unc.nc> > Bibliothèque).

En Nouvelle-Calédonie, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter **Les Nouvelles calédoniennes, le grand quotidien régional**, disponible sur internet : <https://www.lnc.nc/>

Vous pouvez aussi voir l'agenda du site de l'Office de Tourisme de Nouvelle-Calédonie :

<https://www.nouvellecaledonie.travel> > Vivre la Nouvelle-Calédonie > Culture > Fêtes locales, foires et festivals



LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

• La place des Cocotiers, au cœur de la ville de Nouméa, vaste esplanade entièrement piétonne très animée.

• Le musée de Nouvelle-Calédonie, avec l'une des plus belles collections d'art kanak au monde.

• Le musée de la Ville de Nouméa, dans une ancienne maison coloniale, pour tout savoir sur l'histoire locale.

• Le centre culturel Tjibaou, à Nouméa, dédié à la culture kanake, dessiné par l'architecte Renzo Piano.

• Le musée de Bourail, avec les vestiges du bagne de Nouvelle-Calédonie.

• L'aquarium des Lagons, musée vivant de la mer.

• La promenade de l'Anse Vata et la baie des Citrons, à 10 minutes du centre de Nouméa, les sites les plus branchés de la ville !

• L'Île des Pins, au sud de Nouméa, où les plages sont un petit paradis !

• Le lagon d'Ouvéa, l'un des plus beaux atolls du Pacifique.

• Le Parc provincial de la Rivière bleue, au sud la Grande Terre, pour des randonnées (à pied ou à vélo).

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de Tourisme :

<https://www.nouvellecaledonie.travel> > Découvrir les régions > Nouméa.



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

FÉVRIER

• Festival des Arts du Pays, tous les deux ans sur tout le territoire, journées culturelles gratuites pour promouvoir toutes les formes d'arts régionaux.

AVRIL

• Fête de la Ville de Dumbéa, musiques du monde et danses traditionnelles autour d'une célèbre omelette géante confectionnée sur place !

MAI

• La Nuit des Musées, une opportunité de découvrir autrement musées et autres lieux de culture sur tout le territoire.

JUIN

• Fête de la musique, sur 2 journées, de la musique partout dans les villes (concerts gratuits).

• Festival de cinéma, sélection internationale de longs métrages inédits et de productions calédoniennes à La Foa.

• La Fête du Lagon sur les Îles Loyauté, pour célébrer le patrimoine naturel de l'île, les produits de la mer et les activités nautiques.

• Groupama Race, course à la voile internationale

sans escales, de 3 à 5 jours, autour de la Nouvelle-Calédonie.

JUILLET-AOÛT

• La Fête de la mandarine à Canala en juillet, animations artistiques et festives autour du fruit local.

• La Transcalédonienne, rendez-vous incontournable de la saison des raids (en juillet).

• Le Défilé des lampions, la fête nationale le 13 juillet à Nouméa.

• La Foire de Bourail, durant trois jours en août, la fête de la Calédonie broussarde, avec rodéo, foire, jeux équestres et moto cross.

SEPTEMBRE

• Les Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement un peu partout sur le territoire calédonien.

• Carnaval de Nouméa, rendez-vous festif majeur de la ville qui accueille chaque année plus de 25 000 spectateurs.

• La fête du ver de bancoule à Farino, grande fête populaire pour déguster (chaud ou froid) cette larve de coléoptère...

OCTOBRE

• La **Fête de la science**, dans un Village des sciences à Nouméa et des animations dans d'autres lieux, en lien avec l'Université.

• La Régate des Touques, sur le plan d'eau de l'Anse Vata, des équipages s'affrontent sur des embarcations faites de fûts et propulsées par des rames.

DÉCEMBRE

• Nouméa féerie, grandes illuminations et spectacles vivants animent la saison festive liée à Noël.

• *Turtle watching*, visites guidées à la Roche Percée (Bourail) pour observer, sans déranger, le cycle de reproduction des tortues (tous les jours de décembre à février).

**ÉCHANGER
& PARTAGER**



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

France alumni



LES CHOSES À SAVOIR

LA NOUVELLE CALÉDONIE,

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE D'OUTRE-MER FRANÇAISE À STATUT PARTICULIER,

270 000

habitants

NOUMÉA :

1 00 000 habitants

5 000 étudiants

NOUMÉA,

située dans l'île principale, la Grande Terre, chef-lieu de la collectivité territoriale où l'État français est représenté par le Haut-commissaire de la République

UNIVERSITÉ DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE :

- **3 200** étudiants

- 5 laboratoires et 2 Unités mixtes de recherche

- 1 École doctorale, l'École doctorale du Pacifique, pluridisciplinaire et commune aux universités de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française



LA NOUVELLE CALÉDONIE, UN ENSEMBLE D'ÎLES ET D'ARCHIPELS DANS L'OCÉAN PACIFIQUE SUD, À 17 000 KM DE LA MÉTROPOLE

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernant tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques..

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org